



- ▲ AC1 : Protection des monuments historiques
- AC1 : Protection des monuments historiques (tampon de 500m)
- AC2 : Site et monuments naturels classés
- AC4_spr24_exportigrepolygone
- EL3 : Halage et marchepied
- I3 : Canalisation de distribution et de transport de gaz
- I4 : Réseau électrique
- T1 : Voie ferrées
- T5 : Dégagement aéronautique
- PM1 : Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP)



Urval

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

SERVITUDES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord

Echelle : 1:7 223